



Les Entretiens Européens
& Eurafricains

Rapprocher - Débattre - Fraterniser



Le défi

de l'émergence de Afrique de l'Ouest

Politiques publiques et régulation pour favoriser l'investissement

Questions pour le débat



6 et 7 mars 2017
PARIS



Les Entretiens Européens
& Eurafricains



Avec le partenariat et la participation

Institutions :



Entreprises, banques, assurances, cabinets conseils



Associations, fédérations, fondations



Écoles, universités



Partenaires culturels



Partenaires médias



Problématique

Les Etats s'organisent à l'échelle régionale (UEMOA et CEDEAO en Afrique de l'Ouest, UE en Europe), et ils cherchent à bâtir des politiques économiques et monétaires favorisant l'investissement pour la croissance, l'activité et l'emploi, dans un contexte mondial en pleine mutation.

Ces politiques sont en gestation, et nous souhaitons les analyser et les comparer pour tirer des enseignements et proposer des réformes incitatives à l'investissement et à un développement plus durable et solidaire, ainsi qu'au développement de l'entrepreneuriat.

Les besoins sont massifs, dans la formation/éducation, dans les infrastructures, dans les secteurs industriels et de services (agriculture et agroalimentaire, eau, énergie, santé...), dans la culture, et dans la finance qui doit devenir un secteur industriel au service du développement.

Comment favoriser les projets sur toute la chaîne éducation/industrie/innovation, l'émergence des PME/TPE et leur intégration dans des filières industrielles et de services ? Comment créer des environnements plus attractifs pour les investisseurs, des régulations favorables à l'investissement et des cadres réglementaires efficaces pour les partenariats public-privé? Comment inciter à des coopérations entre les pays et les régions d'Afrique débouchant sur de meilleures relations entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest?

Nous chercherons à répondre à ces questions et soumettrons des recommandations et des options de réformes des politiques publiques aux institutions



Lundi - 9 heures

Ouverture

Après les mots de bienvenue de **Julien GUEZ**, directeur général de la FNTF, et de **Gautier MIGNOT**, directeur général adjoint de la Mondialisation, au Ministère des Affaires étrangères et du Développement international **Claude FISCHER-HERZOG** et **Kako NUBUKPO** ouvriront les Entretiens Eurafricains



Les débats seront placés sous le signe du dialogue interculturel, qui doit devenir le socle des échanges économiques, sociaux et politiques.

9H30 – 10H30

AUDITIONS

La conjoncture économique mondiale et les relations UE/Afrique(s)

Pascal AGBOYIBOR,

avocat associé Orrick Rambaud Martel, Togo

Christian de BOISSIEU, professeur d'Economie au Collège d'Europe, ancien président du Conseil d'Analyse économique auprès du 1er ministre, France

Les inégalités et le défi de la solidarité

Philippe HERZOG, président fondateur de Confrontations Europe, professeur d'Economie, ancien député européen et conseiller auprès de la Commission européenne, France

L'économie mondiale semble repartir avec des perspectives d'amélioration en 2017 et 2018 qui n'existaient pas en 2016. Allons-nous revenir aux taux de croissance d'avant la crise, et l'Afrique –qui a été freinée dans son essor- va-t-elle en profiter ? Les investisseurs étrangers, et notamment européens, vont-ils reprendre leurs investissements, et dans quelles parties de l'Afrique ?

L'Afrique, c'est 54 pays avec une grande diversité de croissances dont certaines ont figuré parmi les plus forts au monde au cours de la dernière décennie (avec des taux annuels de 8 à 10%). Or, la baisse des prix des matières premières a pénalisé nombre d'entre eux, et la montée de la dette africaine est préoccupante. De nombreux pays se sont endettés en devises étrangères et en prêts non concessionnels, accentuant le

risque de renchérissement des taux de leurs emprunts et de dépréciation de leurs devises. Cette situation remet-elle en cause l'émergence du continent comme relais de croissance pour les prochaines années ? Alors qu'en Afrique de l'Ouest, les taux de croissance se situent entre 3,5% et 5%, les investisseurs européens réduisent leur exposition, pour aller dans les pays de « l'Afrique qui gagne », et en particulier au Kenya, en Ouganda, ou en Ethiopie, avant la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Mali.

Comment construire une croissance plus inclusive qui permettrait aux différentes régions d'Afrique d'améliorer le niveau de vie des populations, de développer leurs infrastructures, et de financer les projets et les PME sur leurs territoires ? La mobilisation des ressources domestiques est faible, les prélève-

ments fiscaux dans les pays subsahariens n'excédant pas 15% du PIB (contre 40% dans les économies développées). Un recours accru à l'endettement risquerait de déséquilibrer encore leur ratio dette/PIB, et leur budget, avec le risque de déprimer les dépenses économiques et sociales, aggravant les inégalités et la pauvreté, comme en Afrique centrale, et plus particulièrement la Centrafrique (où le remboursement de la dette est devenu le 1^{er} poste budgétaire)...

Comment créer des systèmes fiscaux adaptés qui leur permettraient de moins dépendre des aides étrangères et des fluctuations des cours des matières premières ? Faut-il et comment sortir d'une économie de l'informel ? Quelles sont les politiques d'aides et de prêts de la part des institutions comme la BAD qui pourraient leur permettre d'investir, et dans quels secteurs prioritaires ?

Les difficultés ont entraîné des dévaluations des monnaies dans plusieurs grands pays, comme le Nigéria, et au sein même de la CEMAC, on a pu craindre une dévaluation du Fcfa. La stabilité à tout prix de la monnaie, adossée à une monnaie forte comme l'Euro, est-elle compatible avec le rétablissement de la croissance et l'investissement sur un marché régional africain qui connaît de graves distorsions entre les pays ? Que doivent être les objectifs d'une politique économique et monétaire ? Faut-il aller vers une réforme de la monnaie, avec un taux de change plus flexible, et qui pourrait être adossée à un panier de monnaies ?

L'Afrique, qui ne représente encore que 2 à 3% du PIB mondial, ne doit-elle pas bénéficier de mesures et de régulations mieux adaptées à ses réalités pour lui permettre de relever le défi de son émergence dans l'économie mondiale ?

Pascal Agboyibor, Togolais, reconnu dans l'univers des avocats d'affaires, est dans le conseil d'administration d'Orrick, l'un des tous premiers cabinets d'avocats au monde (avec 1 100 avocats et 25 bureaux à travers le monde) a tendance à questionner la fiabilité des statistiques économiques, surtout quand il s'agit d'Afrique. Les évolutions, liées à la baisse des cours des matières premières, sont-elles le signe d'une réduction de richesse et d'une dépression en matière économique ? Que manque-t-il à l'Afrique pour défendre ses intérêts et devenir ce que vous avez appelé « un nouvel eldorado » ?

Christian de Boissieu : les politiques économiques et monétaires publiques doivent favoriser la consolidation d'un marché régional et le développement du secteur privé. Celui-ci souffre du manque de financement et ne va pas s'alimenter sur le marché financier. L'Afrique peut-elle s'inspirer du modèle européen ? Les banques européennes sont entrées dans une phase de désintermédiation, et les banques africaines sont contraintes par la réglementation mondiale. Peut-on demander aux Africains de s'aligner sur les règles prudentielles internationales au risque de rajouter des contraintes supplémentaires à la distribution de crédit aux PME/ETI dans un contexte où il faut desserrer l'étau ? Quels seraient d'autres canaux de financement appropriés aux réalités spécifiques de l'Afrique de l'Ouest ? Comment les créer au niveau régional ?

Philippe Herzog, grand Européen, qui vient d'écrire un petit essai « Combattre les inégalités », nous dira si face à la question sociale, l'Europe peut être un modèle pour l'Afrique. Que penser de la proposition faite par le FMI aux Etats africains de créer « un filet social », tandis que l'Union européenne les pousse dans le marché mondial en adoptant ses propres règles ? Le modèle de croissance occidental est-il reproductible en Afrique, alors qu'il ne repose pas sur des solidarités à même de répondre à des défis cruciaux pour les Africains comme l'insertion des jeunes et des femmes dans la vie économique ? A quelles conditions la révolution numérique peut-elle être une opportunité ? Et une croissance inclusive est-elle compatible avec une compétition mondialisée sans définition d'une nouvelle organisation du travail ?

LUNDI - 11 heures – 13 heures

TABLE RONDE

L'intégration régionale : un atout pour le développement de l'Afrique et de l'Europe

Animée par **Kako NUBUKPO**,
directeur de la Francophonie économique et numérique, président d'EURAFRIQUE 21,
Avec

Edoh Kossi AMENOUNVE, directeur général de la BRVM, Côte d'Ivoire
Philippe HUGON, professeur émérite à Nanterre, directeur de recherches à l'IRIS, France
Khaled IGUE, président du club 2030 Afrique, directeur des partenariats publics,
OCP International, France
Yaya MANE, conseiller spécial du président de l'Association des Maires, Sénégal
Marcel de SOUZA, président de la Commission de la CEDEAO, Nigeria

Comme on l'a vu lors des auditions, l'Afrique émerge dans la mondialisation, mais elle ne représente encore que 3% de l'économie mondiale... et sa dynamique de croissance risque d'être freinée dans le nouveau contexte et la chute des prix des matières premières. Elle a besoin de consolider ses marchés régionaux, d'en faire des zones économiques qui permettent non seulement une meilleure circulation des capitaux, des biens et des services, et celle des personnes, mais aussi d'attirer les capitaux extérieurs et des investisseurs, et de jeter les bases de nouvelles relations commerciales en coopération avec l'Europe et les autres régions du monde.

Les Etats s'organisent en régions et plusieurs d'entre eux sont membres de plusieurs regroupements régionaux à la fois. Parmi les 14 Communautés économiques régionales, certaines sont plus performantes que d'autres, mais globalement, la faiblesse des échanges intra-africains (16 %) montre tout le chemin qu'il reste à parcourir en comparaison avec l'Asie (54%) ou l'Europe (66%).

L'Afrique de l'Ouest avance dans un processus d'intégration : elle rassemble 15 pays de la région au sein de la CEDEAO, dont 8 au sein d'une Union économique et monétaire, l'UEMOA, et elle s'est dotée d'institutions politiques. Les institutions régionales ont-elles les moyens d'impulser les droits nécessaires à une bonne régulation, de construire de véritables politiques économiques communes pour

dynamiser le marché régional ouest-africain, et l'ouvrir aux pays qui veulent investir ? (Le Maroc, 1^{er} investisseur africain en Afrique de l'Ouest, frappe à la porte de la CEDEAO).

L'expérience européenne montre que les institutions ne peuvent pas tout quand les Etats font de la résistance, freinent la création de biens publics sur le marché intérieur et défendent des intérêts nationaux. Les Etats comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal sont-ils prêts à jouer le jeu et contribuer à la construction d'un marché intérieur ouest-africain plus solidaire ? Abidjan accueille des firmes internationales et des grandes institutions comme la BAD ou la BRVM... Comment celles-ci vont-elles contribuer à la compétitivité de l'ensemble de la région et aider au rattrapage des pays les plus pauvres ?

Les territoires ont besoin d'infrastructures transfrontières, de systèmes éducatifs et de santé, d'un marché du travail où les formations et les compétences seront partagées, de développer des PME/ETI. Les biens et services pourront-ils se bâtir sur le modèle du tout public à la française ? Comment responsabiliser les grands groupes privés, mobiliser l'argent pour le financement, et associer les acteurs et les populations à la gestion et la gouvernance ?

Kako Nubukpo introduira la table ronde et interrogera le président de la CEDEAO et le représentant de l'association des maires du Sénégal, avant d'interroger le directeur de la BRVM. Puis il donnera la parole à Christian de Boissieu, et au représentant du

patronat européen pour qu'ils nous disent si et comment l'Afrique de l'Ouest peut profiter des réussites et des échecs de l'Europe.

Marcel de Souza : quels sont les obstacles à une plus forte intégration ? La faiblesse de la fiscalité, les droits de douane font partie des problèmes fondamentaux (problèmes de visas, aux frontières, tarifs douaniers élevés...). Comment éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce ? Ne faut-il pas faciliter l'application effective du tarif extérieur commun en zone CEDEAO pour mieux tirer parti de flux commerciaux plus rapides et rentables accompagnant ainsi la création d'emploi, les interdépendances industrielles et la transformation structurelle de la zone ?

Yaya Mane : les territoires émergent comme des acteurs importants du développement. Ils ont besoin de projets décentralisés, et d'infrastructures transfrontières qui leur permettent de valoriser leurs ressources. Qui sont leurs partenaires dans l'élaboration des projets ? Qu'attendent les villes d'une intégration régionale et des institutions pour la promotion de la décentralisation, de la coopération décentralisée et du développement local ? Les questions du financement sont cruciales. En Europe, nous avons des fonds structurels. En faut-il pour l'Afrique de l'Ouest ? Que penser de la proposition de fonds de productivité ? Est-ce réaliste dans cette région qui n'a pas de politique budgétaire ? Comment la construire ? Les Etats le veulent-ils ?

Eldoh Kossi Amenounve : un marché financier se développe en Afrique avec les places financières de Johannesburg ou Nairobi, les ambitions de Casablanca Finance City (CFC), et en Afrique de l'Ouest, avec la BRVM qui est devenue la 6^{ème} bourse africaine. La consolidation des marchés de capitaux régionaux permettra-t-elle de financer les nouveaux acteurs du développement que sont les territoires et les PME ? Les banques deviennent de plus en plus sélectives dans l'octroi des crédits dans le nouveau contexte réglementaire, les PME hésitent à se financer sur les marchés, comme d'ailleurs les investisseurs qui ont une aversion au risque. Comment dépasser le clivage banques/marchés ? Et construire une économie mixte où l'économie de marché viendrait en complémentarité d'une « économie de l'endettement » ?

Christian de Boissieu : les politiques économiques et monétaires publiques doivent favoriser la consolidation d'un marché régional et le développement du secteur privé. Celui-ci souffre du manque de financement et ne va pas s'alimenter sur le marché financier. L'Afrique peut-elle s'inspirer du modèle européen ? Les banques européennes sont entrées dans une phase de désintermédiation, et les banques africaines sont contraintes par la réglementation mondiale. Peut-on demander aux Africains de s'aligner sur les règles prudentielles internationales au risque de rajouter des contraintes supplémentaires à

la distribution de crédit aux PME/ETI dans un contexte où il faut desserrer l'étau ? Quels seraient d'autres canaux de financement appropriés aux réalités spécifiques de l'Afrique de l'Ouest ? Comment les créer au niveau régional ?

Le représentant de la Commission : le vote des Anglais pour le Brexit ouvre une nouvelle période pour l'Europe et les Européens qui doivent se mobiliser pour refonder leur union, retrouver leur identité et partager un projet. Comment rapprocher les nations et les peuples européens et retrouver une synergie d'action commune dans les grands domaines prioritaires et vitaux pour l'Europe ? Faut-il redéfinir l'architecture de l'Europe ? Consolider l'union monétaire entre les membres de la zone euro, achever le grand marché et droit commun à 28 (27), créer un troisième cercle avec les Etats voisins, associés à la définition de politiques d'intérêt mutuel... Quelles leçons tirer pour l'Afrique de l'Ouest ? Dans un contexte où les conflits et les questions de sécurité empêchent l'essor de nos échanges, comment l'Europe peut-elle se réengager en Afrique, et investir ? Les tendances au repli (et au contrôle des frontières nationales) ne sont-elles pas absurdes quand les mouvements de population sont d'autant plus massifs que nous ne savons pas partager un développement ?

Philippe Hugon nous dira pourquoi l'Europe a tendance à se désengager de l'Afrique de l'Ouest alors que celle-ci affiche encore des taux de croissance positifs. Les investisseurs sont dans une grande incertitude et beaucoup font preuve d'aversion aux risques sans saisir les opportunités. Ne doivent-ils pas assumer leur responsabilité et chercher à articuler rentabilité et efficacité, et contribuer ainsi au développement de l'Afrique ? La politique européenne en matière de développement et de coopération internationale a comme l'objectif d'offrir l'aide de l'UE dans le monde. Comment travaille-t-elle avec les pays de l'Afrique de l'Ouest ? Quels types de coopération a-t-elle développés avec les Etats et l'UEMOA pour favoriser l'émergence de projets transfrontières ? La Commission propose de créer un Fonds d'investissement extérieur sur le modèle du Fonds d'investissement intérieur, comment sortir d'une culture de l'aide administrative pour faire levier de fonds privés et financer les investissements d'infrastructures en PPP ?

Khaled IGUE : vous vous définissez comme un panafricain ouvert sur le monde, convaincu que l'Afrique peut construire ses propres modèles pour relever les défis de l'émergence. Formé à l'international, vous avez étudié dans des cultures différentes : en quoi cela aura été fondamental dans votre parcours et votre volonté de participer au développement africain ?

Lundi - 14 heures – 16 heures

TABLE RONDE

Le rôle des banques centrales et des institutions régionales : réformer les régulations de marché et redéfinir les missions du secteur financier pour l'investissement

Avec **Yves BOUDOT**, conseiller spécial du directeur général d'African Guarantee Fund, Kenya
Avec

Yohann CHAIGNEAU, Développement et Investissement, BEI, Luxembourg

Mamadou Lamine DIALLO, polytechnicien, député, Sénégal

Ibrahima DIOUF, directeur général, EBI Groupe Ecobank

Ahmadou Al Aminou LO, directeur national pour le Sénégal,
représentant le Gouverneur de la BCEAO, Sénégal

Karim ZINE-EDDINE, directeur des Relations Afrique, Paris-Europlace

La faiblesse des projets communs en Afrique est liée à l'absence de politique budgétaire, ou de fonds publics capables de lever les fonds privés pour les financer en PPP. Tout repose sur le secteur privé qui investit selon la rentabilité des projets. Mais les investissements stratégiques pour les sociétés n'ont pas toujours de forte rentabilité immédiate, et l'Afrique de l'Ouest manque d'infrastructures. Comment la Banque centrale et les institutions régionales, et leurs banques de développement, vont-elles soutenir le financement de l'économie de l'Afrique de l'Ouest ? En Europe, la banque centrale a élargi son mandat de politique monétaire. Elle a eu un rôle crucial dans la conduite de la stabilité financière de l'eurozone, mais celle-ci s'oppose à la prise de risques nécessaires aux investissements. Aujourd'hui elle s'engage dans la voie du soutien au financement de l'économie, mais on bute sur l'aversion aux risques des banques, contraintes par les normes de Bâle. Au niveau de l'UE, la BEI est chargée d'établir le portefeuille de projets éligibles à des garanties et les gérer. Elle coopère avec les banques de développement comme Bpifrance ou la KfW. En Afrique, les Etats sont de plus en plus endettés, et la question de l'intégration financière et monétaire demeure centrale pour assurer la transformation économique et un développement inclusif de l'Afrique de l'ouest. Il y a nécessairement une cohérence à trouver entre la politique monétaire dans la région et la stabilisation financière, mais aussi le financement de son économie : faut-il redéfinir les missions de la Banque

centrale et engager la réforme du Franc CFA ? La création d'une monnaie unique CEDEAO est-elle prématurée à l'horizon 2020 ? Comment la BCEAO peut soutenir les banques et agir en complémentarité avec les institutions comme la BOAD ou la BAD ? Bras financier de l'UEMOA, la BOAD a fixé ses priorités dans les infrastructures régionales, et consacre 31% de ses financements au profit des projets régionaux. Par contre, le secteur bancaire connaît un ralentissement de sa croissance (après une progression à deux chiffres depuis 15 ans), et face à des problèmes de performance financière, et de compétition croissante entre elles, les banques ne prennent plus de risques. Comment leur permettre de faire crédit pour répondre aux opportunités de développement et aux besoins de financement des investissements, tout en gérant les risques ? L'harmonisation du droit des affaires (OHADA), l'adoption des normes IFRS (sur le plan comptable) et la mise en place progressive des accords de Bâle II au sein de la Commission Bancaire de l'UMOA se poursuivent. Mais ces règles ne sont pas adaptées à un système en formation. Doivent-elles les respecter, alors que même les Américains ne les respectent pas ? Comment trouver un meilleur équilibre entre sécurité et prise de risques, et accorder une place plus importante à l'analyse prospective du risque ? La création en zone UEMOA d'un Bureau d'information sur le crédit (BIC) qui vise à réduire l'asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs a été instituée avec pour objectif de

passer, selon la BCEAO, d'un volume de 743 323 prêts accordés en 2012 au sein de la zone UEMOA à 1, 075 million en 2017, soit une hausse de près de 45%.

Yves Boudot présentera la problématique de la table ronde et animera le débat entre les intervenants. Il donnera la parole aux acteurs du système financier, avant de demander leurs réactions et positions à Mamadou Lamine Diallo et aux représentants de la BCEAO et de la Commission européenne.

Ahmadou Al Aminou LO : face à la crise de 2008, l'Europe a privilégié la stabilité financière mais elle s'est aperçue que l'investissement –qui nécessite une prise de risques- était en panne... Comment l'UEMOA a traversé cette période et n'est-elle pas confrontée au même problème alors qu'elle a besoin d'investissements massifs ? Tout en mesurant l'atout que représente une monnaie stable, ancrée à une monnaie forte, ne doit-on pas envisager une réforme dans le nouveau contexte mondial ? Dans quelle mesure la création monétaire nécessaire à la fourniture du crédit pour le développement n'est-elle pas handicapée par le statut actuel du Franc CFA ? Celui-ci est aligné sur l'Euro qui n'a aucune flexibilité. Il contribue à la stabilité mais entrave la flexibilité nécessaire et maintient une dépendance à l'Europe. D'autre part, la BCE acquiert un nouveau rôle élargi pour le financement de l'économie comme superviseur des banques et pour la régulation macro-économique. Qu'en est-il pour la BCEAO ? Enfin, de même qu'en Europe, l'UEM s'inscrit dans une communauté économique de marché plus large, quels sont les relations entre la CEDEAO et l'UEMOA ? N'est-il pas temps d'aller vers un seul espace et fortifier l'union des pays de l'Ouest ?

Ibrahima Diouf, directeur général d'EBI SA Groupe Ecobank, nous indiquera en quoi la banque de demain sera le digital banking. Cela s'oppose-t-il au développement des agences sur le territoire ? L'industrie bancaire africaine s'édifiera-t-elle de manière différente de celle de l'Europe ? Doit-on aller vers une restructuration des banques ? Comment faut-il adapter les règles prudentielles de Bâle au contexte africain ?

Karim Zine-Eddine : le franc Cfa est arrimé à l'euro : est-ce toujours pertinent, quand l'Europe a tendance à se désengager et que des pays et des entreprises du monde entier investissent dans la région ? L'Europe a été le premier partenaire commercial des Etats de la zone franc avec un taux de plus de 60% des flux commerciaux : qu'en est-il aujourd'hui ? Quelle est la croissance économique des pays de la zone franc, par rapport aux autres pays subsahariens ? Quel type de marché financier doit-on construire en Afrique dans un contexte de désintermédiation : quels sont les nouveaux vecteurs de financement, et qui sont les acteurs ? Comment inciter à leur émergence ?

Yohann Chaigneau : la BEI, mobilisée pour la mise en œuvre du plan d'investissement dit « Juncker », a décidé de mettre en œuvre un plan d'investissement extérieur européen (PIE) dont l'objectif est d'encourager l'investissement en Afrique et dans les pays du Voisinage de l'UE. Pouvez-vous nous en dire plus ? Comment la BEI va-t-elle collaborer avec la BOAD ?

Mamadou Lamine Diallo : l'Afrique doit développer de façon spécifique et massivement les PME/ETI et les infrastructures. Or les banques ne veulent pas prêter aux PME qui ne sont pas rentables : quels systèmes de garanties peut-on imaginer pour mutualiser les risques ? Peut-on aller vers une Union bancaire en zone UEMOA ? Et créer des portefeuilles de PME où la rentabilité des plus performantes permettrait de faire crédit aux autres, plus risquées ? Peut-on imaginer une sorte de centrale des bilans des banques et des informations sur les financements à crédit pour classer les familles de risques en fonction des projets ? N'est-ce pas encore plus indispensable pour les start-up et le financement des pépinières ? Comment, parallèlement, développer les gestionnaires d'actifs, où des fonds publics/privés de garantie qui –comme l'AGF (African Guarantee Fund)- viendraient à l'appui pour développer les PME des secteurs industriels et de services prioritaires ? Peut-on imaginer l'émission d'obligations publiques que les banques achèteraient ?



Lundi - 16H30 – 18H30

TABLE RONDE

La participation des jeunes à la réussite du changement et du développement

Animée par **Hermann KOUASSI**,
fondateur d'INCUB'IVOIR, vice-président d'EURAFRIQUE 21, Côte d'Ivoire

Avec

Aïssata DIAKITE, fondatrice et directrice de Zabbaan Holding, Mali

Malik LINGANI, Fondation AFRIK EVEIL, responsable du groupe « Jeunes » d'EURAFRIQUE 21, Burkina Faso

Gilles LECERF et **Paul KNOERY**, co-fondateurs d'IROKO Project, Sénégal

Fabrice LE SACHE, président d'AERA GROUP, France

Nadia MENSAH-ACOGNY, co-fondatrice d'ACOSPHERE, Royaume Uni

Annick N'GUESSAN, directrice Afrique à OM5TV, France

Ce sont les jeunes qui feront – ou pas – l'Europe, et ce sont plus sûrement les jeunes qui feront l'Afrique. Car si l'Europe manque d'engagement de sa jeunesse, on ressent en Afrique une aspiration des jeunes à écrire leur avenir : ils se forment, entreprennent et manifestent leur volonté de changement. Certes, la grande majorité est exclue du développement, les possibilités d'ascension sociale sont faibles, et en Afrique, comme en Europe, ils sont vulnérables à la radicalité, et certains aux appels des terroristes. Comment les impliquer dans des transitions démocratiques qui se cherchent ? Après avoir manifesté et participé au renversement des dictatures, ils n'y sont pas encore suffisamment associés. La démocratie de participation est difficile à construire quand on espère que l'élection de nouveaux gouvernements va contribuer au changement.

Comment rapprocher ces jeunes, les mobiliser sur des projets, et les impliquer dans la réflexion et l'action pour les transformations ? La table ronde réunira des jeunes élites, entrepreneur(e)s, fondateur de start-up, juristes, économistes et journalistes.

« Global natives », « digital natives », ils savent communiquer, échanger, se tenir informés, s'éduquer, développer des activités. Le numérique est une formidable innovation, une révolution qui touche tous les secteurs. Mais 60% de la population mondiale, soit près de

4 milliards de personnes, n'y a pas accès, et internet peine à se développer sur le continent africain par manque d'infrastructures. Quant au mobile, il connaît un essor fulgurant, avec un taux d'équipement des ménages passant de 2% en 2000 à 82% en 2015 en Afrique de l'Ouest.

Dématérialisation des services financiers, réseaux sociaux, identification numérique, révolution des données avec le *big data* et l'*open data*, les nouvelles technologies ne doivent pas masquer plusieurs enjeux : structurer ou accompagner un secteur industriel productif, offrir une éducation de masse et qualité, démocratiser la vie économique et politique. En 2013-2014, les capitaux investis dans les start-ups africaines sont passés de 12 millions à 26,9 millions de dollars, ce qui est encore peu, d'autant que ces investissements sont le plus souvent ponctuels et n'obéissent pas à une stratégie de long terme.

Pour tirer amplement parti du numérique et des services, les pays d'Afrique de l'Ouest doivent ériger un véritable marché de l'offre et de la demande permettant une accessibilité et une disponibilité de l'information de sorte à promouvoir une société plus inclusive, productive et innovante et l'émergence de citoyens responsables et de nouveaux acteurs de la société civile, capables de dialoguer avec les institutions et de contribuer aux changements économiques et politiques.

Hermann KOUASSI, fondateur d'INCUB'IVOIR, vice-président d'EURAFRIQUE 21, introduira la table ronde et interrogera les jeunes sur la place du numérique dans leurs activités.

Malik LINGANI, secrétaire général de la Fondation AFRIK EVEIL, responsable du groupe « Jeunes » d'EURAFRIQUE 21, reviendra sur la mobilisation des jeunes au Burkina Faso pour le changement et s'il existe aujourd'hui des structures pour les rassembler et les associer aux réformes ou aux politiques publiques. Comment organiser leur participation ? L'organisation de débats publics coûte cher, et privent les jeunes de rencontres : le numérique est-il un outil de la démocratie ?

Nadia MENSAH-ACOGNY, co-fondatrice d'ACOSPHERE à Londres : elle comparera les comportements entre jeunes Africains et jeunes Européens, et au sein même de l'Europe et de l'Afrique de l'Ouest, ceux des jeunes anglophones et des jeunes francophones.

Annick N'GUESSAN, directrice Afrique à OM5TV : en quoi un appui médiatique des succès stories des jeunes issus de la diaspora peut les aider dans leur rapprochement avec les jeunes Européens ? En quoi ce multiculturalisme ou de regards croisés est source d'épanouissement individuel ou d'une meilleure compréhension mutuelle ? Comment faire en sorte que la diaspora africaine et l'Afrique institutionnelle au travers des Ambassades puissent ensemble travailler à une meilleure connaissance des mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat et de l'investissement au bénéfice des Etats africains ? Comment contribuer à lever le voile ou la distance entre ces deux communautés par le prix Mondiapress dont vous êtes l'un des promoteurs ?

Gilles LECERF et **Paul KNOERY**, co-fondateurs d'IRO-KO Project : jeunes Européens, vous avez créé la 1^{ère} plateforme de crowlending en Afrique de l'Ouest. Le montant des sommes mobilisées à travers ce type de plateformes est relativement faible : pensez-vous que ce modèle répond-elle au besoin des jeunes dans la sous-région qui souhaitent créer leur entreprise ? Vous ambitionnez de créer un réseau de prêteurs et emprunteurs pour mutualiser les moyens et compétences et créer un cadre juridique ou/et de régulation en Afrique de l'Ouest pour encadrer son développement... quels sont vos partenaires ? Financiers et institutionnels ?

Aïssata DIAKITE, fondatrice et directrice de ZABBAAN Holding, jeune entrepreneure a son actif plusieurs prix décernés pour son parcours : est-ce un avantage pour mobiliser des ressources et développer son entreprise ? Quels sont les obstacles que vous avez rencontrés sur votre parcours et comment les avez-vous surmontés ?

Fabrice LE SACHE, président d'AERA GROUP nous expliquera les clés du succès des start-up françaises en Afrique porté par le Comité Afrique du MEDEF international au travers de Index UP40 et comment ces jeunes entendent façonner une nouvelle approche des relations partenariales entre la France et l'Afrique.



Lundi - 20 heures

Soirée

projection/débat

« Farafin KO »

de **Chloé Aïcha BORO** et de **Vincent SCHMITT**
Documentaire - Burkina Faso

Débat avec les réalisateurs, animé par **Jacques BOSCH**,
vice-président d'EURAFRICLAP, France

Mardi - 9 heures – 10 heures

Ouverture

André-Franck AHOYO, directeur adjoint des Entretiens Eurafricains

AUDITIONS

Le besoin de cadres réglementaires pour investir en PPP : pour des infrastructures transfrontières favorisant les échanges et la mobilité

Christian COMBES, directeur Afrique d'EIFFAGE Infrastructures, Gestion et Développement, France

Michel DEMARRE, délégué général du SEFI, FNTP

Pascal GRANGERAU, responsable du suivi de la coopération régionale et des programmes d'appuis aux PPP (UEMOA), département Afrique, AFD, France



Les besoins en infrastructures de l'Afrique sont estimés à près de 93 milliards de dollars US par an par la Banque Mondiale, un déficit qui bride sa croissance économique et ne lui permet pas de favoriser les échanges et la mobilité. Il constitue en effet une entrave aux prestations de biens et services publics de base des citoyens et un frein à l'expansion du commerce et à l'investissement productif de l'Afrique de l'ouest. Ainsi les échanges intra-africains sont faibles et ne représentent que 12% du commerce total auxquels s'ajoutent d'autres goulots d'étranglement comme le maintien de barrières réglementaires et non tarifaires.

Pour financer et construire les infrastructures, les Etats africains disposent d'une pratique contractuelle et de guides de bonnes pratiques ayant fait leurs preuves sur le partenariat Public-privé. Or pour en assurer son essor, il est impératif que l'environnement des affaires présente les meilleures garanties et un cadre juridique et réglementaire adéquat. En effet, le partenariat fondé sur la complémentarité des acteurs doit s'accompagner d'instruments juridiques, financiers et des compétences techniques afin de favoriser un bon niveau de convergence et une prévisibilité.

Quelles sont les actions des institutions régionales visant à clarifier et à harmoniser les cadres réglementaires nationaux afin de sécuriser et promouvoir les investissements ? La commission de l'UEMOA a défini une stratégie régionale visant à promouvoir les PPP dont la BOAD en assure le développement et la promotion par la mise en place en son sein de l'Unité régionale de Développement des projets en PPP. L'objectif étant de faire en sorte que les projets financés en PPP voient le jour et que la perception du risque pays soit la moins négative possible.

Christian Combes : quels sont les critères à la réalisation d'un projet en PPP ? Le groupe Eiffage a construit l'autoroute à péage de Dakar menant à San Diamna-dio, grâce à un PPP. Pouvez-vous nous dire comment les risques ont été partagés et avec qui et comment le financement du projet sera remboursé ? Avez-vous pu bénéficier d'aide publique pour garantir vos emprunts ? Quels enseignements tirez-vous de cette expérience ?

Michel Demarre : l'Europe est-elle engagée dans le soutien aux entreprises qui souhaitent s'engager dans des projets en PPP ? Comment perfectionner les ressources et compétences techniques voire

institutionnelles des structures nationales ou régionales chargées d'élaborer ou d'appliquer des contrats équilibrés en PPP ? Comment renforcer les mécanismes (médiation, arbitrage système judiciaire, ...) de résolution des différends dans le cadre des PPP ?

Pascal Grangerau : quels sont les limites et les obstacles pour un développement des PPP ? Et quels sont les moteurs de création de valeur d'un PPP

(coût, transfert de risque, prévisibilité, innovation, utilisation des actifs, ...) ? Le problème des garanties publiques est primordial pour le secteur privé qui s'engage : comment mieux utiliser les fonds publics ou les aides au développement pour qu'elles garantissent les emprunts ou créer des effets de levier auprès des bailleurs privés ?



Mardi - 10 heures – 11H30

TABLE RONDE

Bâtir des biens communs : le défi du numérique pour construire des services publics en partenariat avec le secteur privé (éducation, santé, argent, terre)

Table ronde animée par **Francis SEMPORE**,
directeur des Relations internationales à 2iE, membre du bureau d'EURAFRIQUE 21, Burkina Faso

Avec

Martine BENHAIM, directrice du Développement des partenariats, EPF Ecole d'ingénieur-E-S, France

Saad KHALIFE, notaire associé, Association du Notariat Francophone

Alexandre MAYMAT, directeur délégué Afrique, Asie, Méditerranée, Société Générale, France

Sidy DIOP, directeur des Services économiques Afrique, Deloitte, France

Bernard YVETOT, vice-président stratégie internationale,
Direction de la Stratégie et du Développement, Orange

L'Afrique a besoin de nouveaux systèmes éducatifs, de santé publique ou bancaires sur le marché régional où les populations pourront bénéficier de services essentiels adaptés à leurs besoins. En Europe, le marché européen est inachevé, et il faudrait pouvoir bâtir des biens publics pour que les Européens retrouvent confiance et (ré) adhèrent au projet, mais les Etats veulent préserver leurs modèles nationaux. L'Afrique peut-elle aller plus vite grâce à la révolution du numérique ?

Comment favoriser l'inclusion numérique de tous, en particulier celle des jeunes et des femmes ? L'accès au mobile pour tous est-il une réponse appropriée ? Ne faut-il pas l'accompagner d'une éducation numérique ? Y compris pour les dirigeants de PME ?

Comment créer un environnement propice aux technologies avec des réglementations et de la régulation qui facilitent la concurrence, la circulation et la protection des données ? Les infrastructures - qu'il faut développer - sont monopolisées par les groupes géants. Comment les concevoir pour des biens communs ?

Francis Sempore, directeur des Relations Internationales à 2iE, une grande école panafricaine d'ingénieurs/managers, introduira la table ronde à partir de son expérience de l'entrée du numérique dans la formation professionnelle.

Il interrogera d'abord **Bernard Yvetot** d'ORANGE qui propose des outils innovants pour l'inclusion numérique des populations africaines, et en particulier des femmes entrepreneures (tutorat, incubation...).

Puis il interrogera **Martine Benhaim** d'EPS, l'école d'ingénieur-E-S, qui travaille en réseau avec des écoles du monde entier et utilise internet pour l'échange, et le partage des formations. L'EPF a noué un partenariat avec 2iE et créé une formation pour les jeunes femmes avec le soutien des institutions comme la BAD, et les entreprises : comment le développer ? Le numérique sera au cœur du modèle éducatif africain qui ne pourra pas bénéficier de structures comme en Europe (manque de finances publiques, difficultés pour mettre en place des PPP, démographie exponentielle...) : quelles sont les conditions à réunir ?

Il interrogera **Sidy Diop**, économiste, sur le type de régulations à construire pour que le numérique soit un atout dans la création de biens publics en Afrique de l'Ouest.

Concernant la banque, il interrogera **Alexandre Maymat** sur le développement des nouvelles technologies avec la monnaie électronique, le système de paiement, etc... et sur le niveau de bancarisation des populations grâce au mobile, qui permettrait de contribuer à un système bancaire capable de jouer son rôle dans le développement des territoires et l'émergence de nouveaux acteurs pour la croissance et l'emploi.

Saad Khalifé, représentant de l'ANF, nous indiquera en quoi le numérique peut favoriser la mise en place de droits sur le marché, et notamment un droit foncier, son accès aux femmes qui représentent 80% de la population paysanne, et faire de la terre un bien commun au cœur du développement rural.

Mardi - 11H30 – 13 heures

TABLE RONDE

Construire des filières industrielles dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de l'eau et de l'énergie

Animée par **Zallia O. MANTORO**, fondatrice d'AFRIK, secrétaire générale d'EURAFRIQUE 21, Burkina Faso

Avec

Amadou Hama MAÏGA, professeur, consultant en Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement, Mali

Samuel ELONG N'DAME, co-fondateur d'AUSAR ENERGY, Cameroun

Bertrand HANAUER, directeur du Développement Afrique, SATOM-SOGEA, France

Charlotte LIBOG, fondatrice d'AGM, Afrique Grenier du Monde, Cameroun

Issouf TRAORE, directeur général de FASOL et ITALBRIK, Burkina Faso

A l'horizon 2025, la région CEDEAO comptera plus de 400 millions d'habitants, ce qui va poser de nouveaux défis pour l'agro-alimentaire, la fourniture et la distribution d'eau potable et à l'accès à l'énergie pour tous. Aujourd'hui 62 % de la population sub-saharienne habitent en zone rurale. Cette situation n'est pas prête de s'inverser car autant les villes que les campagnes connaîtront un développement, ce qui est inédit. La question foncière, la place de l'agriculture paysanne, les infrastructures d'irrigation et d'électrification, ainsi que la recherche de synergies entre les investissements publics et privés sont des enjeux prioritaires pour l'Afrique de l'ouest, confrontée à plusieurs difficultés :

subordination quasi exclusive aux exportations de produits de base, tissu industriel embryonnaire, couverture limitée des besoins en eau et en énergie ainsi que dans le domaine de la santé, manque d'infrastructures... Dans ce contexte, les pays de l'Afrique de l'Ouest doivent inventer un nouveau modèle de développement combinant efficacité économique et soutenabilité environnementale, et construire de véritables filières industrielles à même de les insérer dans les chaînes de valeurs mondiales. Les Etats devront réussir leur intégration régionale et créer un marché attractif pour les investisseurs, et en faire un « camp de base » pour leurs entreprises, dynamisées par les retombées de la formidable révolution

technologique favorisant la circulation de l'information, la communication, les transports et les biens durables. Certains pays ont déjà amorcé le processus de privatisation du secteur énergétique ou de l'eau, mais les obstacles juridiques et politiques demeurent structurels. Qu'attendent les entrepreneurs des institutions pour encourager les investissements privés ? Quel serait un cadre réglementaire incitatif aux projets transfrontières et la mutualisation des coûts liés à l'investissement et au développement des filières ?

Zallia MANTORO, secrétaire générale d'EURAFRIQUE 21, introduira la table ronde en insistant sur les enjeux globaux que traverse la région, et interrogera les intervenants sur les conditions de création de filières industrielles en Afrique de l'Ouest dans l'agriculture et l'énergie.

Samuel ELONG NDAME, co-fondateur d'AUSAR Energy, nous expliquera pourquoi l'Afrique de l'ouest a besoin davantage d'énergie et pas seulement de la lumière ? Quelles sont les conditions requises pour dépasser les projets de smaller systems proposés par Les institutions multilatérales ?

Issouf TRAORE, administrateur de FASOL et ITALBRICK, nous parlera de la coopération qu'il a nouée avec Ausar Energy. Comment réduire la faiblesse du pouvoir d'achat des populations en zone rurale et permettre aux populations les plus défavorisés d'avoir accès aux services de base, et en particulier à un habitat moderne ?

Amadou Hama MAIGA, professeur, consultant en Ingénierie de l'eau et de l'environnement, nous dira comment l'eau est au cœur des problématiques agricoles et énergétiques. Ce secteur exige de plus en plus de travailleurs formés en ingénierie, capables d'évoluer en milieux rural et urbain : quels sont les atouts de l'Afrique de l'Ouest ?

Charlotte LIBOG, fondatrice d'Afrique Grenier du Monde, les perturbations climatiques et les conflits de la bande sahélo-sahélienne que l'on observe en Afrique de l'Ouest (sécheresse, djihadisme, ...) ne vont-elle pas remettre en cause les politiques agricoles impulsées par les Etats ? Comment surmonter les problèmes nutritionnels et d'alimentation de la population dans un contexte de croissance démographique, plus forte que la croissance économique ?

Bertrand HANAUER, directeur du Développement Afrique, SOGEA-SATOM : quelles sont les des stratégies de développement concernant les infrastructures ? Comment élaborer les projets au plus près des besoins et des réalités de l'Afrique ? La production de biens et services à bas coûts pratiqués par les pays émergents ne vient-elle remettre en cause l'approche des grands groupes industriels comme VINCI ?





Mardi - 14 heures – 15H30

TABLE RONDE

Construire une industrie bancaire et assurantielle et financer les PME/ETI

Table ronde animée par **Jean-Luc KONAN**,
fondateur et directeur général de COFINA, vice-président d'EURAFRIQUE 21, Côte d'Ivoire

Avec

Catherine BARBERO, directrice de l'Agence des Banques Populaires
pour la Coopération et le Développement «

Isabelle BEBEAR, directrice à l'International, Bpifrance

Benoît FISSE, directeur du Développement Europe/Afrique, Gras Savoye, France

Jean-Michel SEVERINO, président d'I&P, France

Stéphane WOERTHER, président de PHILAE ADVISORY, France

Les rapprochements bancaires et ceux des compagnies d'assurance restent sans doute à venir en Afrique et notamment en Afrique de l'Ouest. La masse et la taille des banques/assurances de la zone FCFA connaîtra encore des bouleversements dans les années à venir du fait d'une part du développement du numérique et d'autre part de la récente décision de la CIMA d'augmenter le montant du capital minimum des sociétés d'assurance. En effet, la banque est en train d'atteindre le stade d'un marché au sein duquel les mutations sont très rapides et où les rangs commencent à être âprement disputés, tant la taille va représenter, pour de nombreux métiers bancaires, un enjeu déterminant. En dépit du taux de bancarisation bas et peu évolutif (20%), le nombre de banques ne cesse d'augmenter, principalement en Afrique de l'Ouest. On assiste à de nombreuses créations d'agences (2000 en UEMOA, surtout en milieu urbain). Elles financent 60% du cycle de fonctionnement des entreprises et de leurs besoins en trésorerie. Pour le financement à long terme, on tombe à 5%. Près des 3/4 du total des bilans sont détenus par des groupes bancaires, parfois récents. Les banques françaises sont toujours présentes au travers principalement de la Société Générale qui reste banque leader pour tous les pays de la zone franc CFA. On peut aussi noter l'apparition récente de nouveaux groupes bancaires africains : CORIS Bank International, BGFI... Ces évolutions traduisent une confiance manifestée par les investisseurs locaux et internationaux. Il faut aussi noter l'importance grandissante des groupes bancaires marocains à l'instar d'Attijariwafa Bank, BMCE...

Quant à l'assurance, loin d'être intégrée dans les habitudes socio-culturelles de l'Afrique, elle peine à se développer hormis l'assurance vie. L'immense majorité des 125 assureurs opérant sur la zone FCA sont des personnes physiques. Un travail de sensibilisation auprès des populations serait donc souhaitable pour expliquer ce qu'est réellement une assurance, et quels sont les avantages à contracter une police d'assurance plutôt que de rester dans le secteur informel. La croissance du marché de l'assurance sur les dix dernières années est de l'ordre de 7 à 8%. Cela reste faible au regard de l'accroissement de la population africaine. Plusieurs facteurs freinent la capacité contributive de la banque au financement des PME/ETI au nombre desquels une réglementation un peu trop rigide, la faiblesse des marchés financiers, la segmentation des marchés (formel et informel), le rôle des régulateurs et/ou des superviseurs (BCEAO) etc... Quant à l'assurance, celle dite offshore pourrait être une piste de développement du marché de l'assurance en Afrique francophone, mais à ce jour, la CIMA impose à tout assuré de contracter une police d'assurance auprès d'un assureur établi dans l'un de ses Etats membres. Dans un contexte de pleine mutation, quelles sont les politiques novatrices à adopter pour accompagner les entreprises ? Quelles actions concrètes doit-on mettre en place pour créer un environnement favorable aux entrepreneurs et au développement des capitaux privés ? Quels seraient d'autres canaux de financement appropriés aux réalités spécifiques de l'Afrique de l'Ouest ? Comment les créer au niveau régional ?

Jean Luc Konan, fondateur et président directeur général de COFINA introduira la table ronde en partant de sa propre expérience d'ancien dirigeant de banque universelle vers celle de la mésofinance. Il interrogera les panélistes sur les conditions qui prévalent pour la mise en place d'une industrie bancaire et assurantielle capable de financer les PME/ETI, et les projets, dans un contexte où le secteur bancaire voit sa croissance ralentir. Quelles sont les nouvelles orientations que doivent adopter les établissements bancaires et les compagnies d'assurances pour répondre aux besoins d'intermédiation ou désintermédiation dont les entreprises cibles ont besoin ?

Catherine Barbero, directrice de l'ABPCD : à partir de votre expérience à Madagascar, au Bénin et au Gabon, dites-nous comment l'agence accompagne les TPE et les PME et leur apporte des garanties, et quels sont les enseignements et les propositions que vous en tirez pour lever les obstacles au financement de ces entreprises et faciliter leur accès au marché ?

Isabelle BEBEAR, directrice à l'international de BPI France, nous indiquera si l'approche voulue par BPI de la cotation du risque unitaire de chaque pays où elle intervient donne de meilleurs résultats dans le financement des PME. Quels sont les mécanismes ou politiques indispensables à mettre en œuvre pour favoriser un cercle vertueux du financement des PME/ETI en Afrique ? Faut-il abandonner le système traditionnel d'analyse des risques fondé sur des éléments financiers (comme en Europe) pour aller vers une analyse fondée sur des éléments physiques (crédibilité de l'entrepreneur, qualité de sa production, domiciliation des recettes,...) ?

Jean-Michel Séverino, président de I&P, abordera les conditions d'épanouissement de cette frange des jeunes entrepreneurs africains qui souhaitent un cadre plus incitatif et des politiques novatrices en matière de soutien à la création et au financement des PME. Quel impact peut-il y avoir avec l'adoption d'un Small Business Act par rapport aux dispositifs nationaux existants ? En quoi ce dispositif (qui a fait ses preuves aux USA et en Europe) est-il nécessaire pour les pays africains ?

Benoît Fisse, directeur du développement Europe/Afrique à gras Savoye, nous expliquera en quoi la récente décision de la CIMA d'augmenter le capital social minimum des compagnies d'assurance opérant dans la zone est susceptible d'entraîner une transformation du paysage de l'assurance favorable au financement de l'économie ou une meilleure couverture du marché de l'assurance. Le numérique peut-il doper la distribution d'assurance et l'inclusion financière ? Quid des supports d'investissement dont disposent aujourd'hui les assurances dans la gestion des actifs ?

Stéphane Woerther, président de Philae Advisory, nous fournira des indications sur les produits innovants dont l'industrie bancaire et assurantielle en Afrique a besoin pour accompagner le financement des PME/ETI en Afrique de l'Ouest. Quid des financements structurés ? Les outils techniques dont dispose la zone aujourd'hui sont-ils suffisants ? De quels autres produits financiers ou outils techniques a-t-on véritablement besoin pour assurer un financement de long terme ?

Mardi - 16 heures – 17H30

TABLE RONDE

Bâtir une économie de la culture et donner sa place au cinéma

Table ronde animée par **Philip JUDITH-GOZLIN**, réalisateur et producteur, France

Avec

Holly AYLETT, vice-présidente de l'association des coalitions européennes pour la protection des auteurs et le financement des industries créatives, Royaume-Uni

Jean-Marie BARBE, réalisateur indépendant et intervenant à l'Université de Grenoble, créateur des Etats généraux du documentaire de Lussas, France

Nicolas BINCTIN, professeur à l'Université de Poitiers, France

Chloé Aïcha BORO, écrivaine et réalisatrice, Burkina Faso

Martial ZE BELINGA, économiste et sociologue, Cameroun



L'Afrique de l'Ouest est une région qui dispose d'atouts indéniables pour bâtir une économie de la culture. Elle dispose de très nombreux hommes et de femmes créateurs et sa population est demandeuse de services et biens culturels. Organisée en Union économique et monétaire, elle promeut une liberté de circulation des personnes, des capitaux, des biens et services, et pourrait en ce sens constituer un grand marché de la culture, ouvert et harmonisé. L'émergence d'une économie de la culture et d'une industrie du cinéma serait un moteur de croissance et d'emploi pour la région. En Europe, les industries culturelles et créatives au sens large pèsent, selon un rapport du cabinet Ernst&Young de 2014, 536 milliards d'euros de revenus, soit 4,2 % du PIB européen, et elles emploient 7,1 millions de personnes, ce qui en fait le troisième employeur de l'Union européenne (hors secteur public), derrière le secteur de la construction et celui des services de restauration. Au-delà de l'aspect économique, le développement de ce secteur porte aussi des enjeux démocratiques, comme l'accès à la culture pour tous, l'éducation, la connaissance du monde et l'ouverture aux autres. Cependant les freins à l'émergence d'une véritable économie de la culture en Afrique de l'Ouest sont nombreux. Les Etats manquent de structures et certains pays ou grandes villes n'ont pas de salles de cinéma. Les réalisateurs se mobilisent pour l'ouverture de salles et organisent le cinéma itinérant pour que les populations puissent accéder aux films produits en Afrique et dans le monde.

Philip Judith-Gozlin, réalisateur et producteur, animera la table ronde et s'interrogera sur les solutions pour

lever ces freins et permettre à l'Afrique de l'Ouest de bâtir une véritable industrie culturelle, ouverte au monde. Dans quelle mesure les industries créatives des pays européens peuvent-elles être des modèles pour les pays africains ? L'UEMOA doit-elle prendre exemple sur l'Union européenne pour favoriser l'émergence d'un marché de la culture à l'échelle régionale, organiser les droits et régulations pour promouvoir les créateurs et leurs œuvres ?

Jean-Marie BARBE : aujourd'hui, la création artistique en Afrique de l'Ouest doit s'exporter hors du continent pour vivre. Selon Frédéric Martel, auteur de *Mainstream*, enquête sur la guerre globale de la culture et des médias (2011), 70% des musiciens africains résident dans les pays du Nord par « obligation créative », en particulier à Paris et à Londres, qui sont paradoxalement les plaques tournantes de la création culturelle d'Afrique de l'Ouest. Depuis 2006 vous développez la collection *Lumière d'Afrique*, qui rassemble chaque année 20 films documentaires de jeunes artistes africains, et qui contribue à faire vivre cette culture et à la faire connaître. Quelles sont les difficultés rencontrées par les artistes africains dans leur pays d'origine ? Est-ce réellement plus facile pour eux de se faire une place en Europe ? Une fois en Europe, ont-ils droit aux mêmes aides et aux mêmes protections juridiques que les artistes Européens ?

Martial ZE BELINGA : la cause de l'exode des artistes africains hors du continent est simple : les pays européens disposent à la fois des infrastructures nécessaires à la création artistique, de médias en assurant la diffusion, et d'une législation et de politiques publiques encadrant les acteurs du milieu de la

culture. De quelles infrastructures l'Afrique de l'Ouest doit-elle se doter pour permettre l'émergence d'une économie de la culture locale, dotée d'une création culturelle endogène ? Comment financer ces infrastructures ? Quelle pourrait être la place des acteurs publics et privé dans le financement des industries créatives ?

Nicolas BINCTIN : l'absence d'économie de la culture formelle a conduit au développement d'une sorte d'industrie créative pirate organisée par des circuits parallèles qui assurent l'approvisionnement en produits culturels de la population africaine. Des milliers de câbles clandestins raccordent la population à la télévision satellite ; sur le marché de Yaoundé, les étals regorgent de versions piratées de CD de musique américaine ou DVD de blockbusters ; la population compense l'absence de salles de cinéma en multipliant les créations de ciné-clubs chez les particuliers. Or selon Françoise Benhamou, spécialiste de l'économie de la culture et des médias, la puissance publique se doit d'assurer, pour chaque bien culturel produit, la reconnaissance de son créateur. Cette protection est rendue possible grâce aux droits d'auteur, aspect fondamental de l'économie de la culture. Comment la protection des créations artistiques est-elle organisée en Afrique de l'Ouest ? Existe-t-il une harmonisation au niveau régional ? Le droit européen de la protection intellectuelle est-il un modèle pertinent pour bâtir une économie de la culture en Afrique de l'Ouest, alors même que l'économie parallèle y tient une place prépondérante ?

Holly Aylett : vous avez signé une convention avec l'UNESCO sur la diversité culturelle : quels enseignements en tirer pour l'Europe et l'Afrique ? Quel serait le rôle de l'UEMOA et des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour protéger les artistes, favoriser la distribution de leurs œuvres, et leur permettre d'en vivre ? Internet a révolutionné les modes de diffusion de la culture ainsi que son modèle économique. Si le numérique permet une plus large diffusion de la culture au sein d'une population qui n'a pas accès aux infrastructures culturelles classiques, il alimente cependant les réseaux informels de diffusion de la culture et accentue la précarité des artistes. Comment encadrer au mieux l'utilisation du numérique pour permettre à la création artistique locale de subsister ? Quelles mesures ont été prises en Europe ? Sont-elles transposables à l'Afrique de l'Ouest ?

Chloé Aïcha BORO : le documentaire *Farafin Ko*, une cour entre deux monde projeté hier soir, et dont vous êtes la co-réalisatrice, retrace la vie d'une famille de Bobo-Dialouso, où les aspirations des uns et des autres oscillent entre désir de perpétuer les traditions et rêve d'une vie meilleure en Europe. Les artistes africains sont eux aussi pris en tenaille entre leur volonté de restituer, à travers leur œuvre, des traditions culturelles ancestrales, et la nécessité d'adopter les codes occidentaux pour gagner en visibilité et parvenir à faire diffuser leur œuvre. Comment préserver les spécificités de la culture d'Afrique de l'Ouest tout en donnant aux artistes africains la possibilité de faire connaître leur création en Afrique et en Europe ? Votre documentaire révèle au spectateur des codes sociétaux dont certains, comme la polygamie, sont de plus en plus remis en question mais encore considérés comme tabous. Les artistes africains ont-ils la même liberté de parole que les artistes européens ?



Mardi - 17H30 – 18 heures

Conclusions provisoires

Claude FISCHER-HERZOG,
directrice d'ASCPE, Les Entretiens Européens & Euraficains



Les Entretiens Européens & Eurafricains

Rapprocher - Débattre - Fraterniser



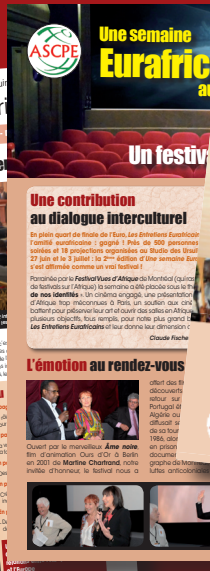
Vers un avenir partagé entre l'Europe et l'Afrique de l'Ouest



- Une plateforme UE/Afrique(s) de plus de 2000 membres et contacts
- Des partenaires : entreprises, collectivités, ONG, économistes et juristes, universités et institutions
- Un séminaire mensuel à Paris et à Bruxelles
- Des rencontres annuelles en Europe et en Afrique de l'Ouest
- Une semaine eurafricaine au cinéma à Paris en juin



- Des publications :
La Lettre des Entretiens Eurafricains,
Les Cahiers des Entretiens Eurafricains
- Un site :
www.entretiens-europeens.org



Une nouvelle association à Ouagadougou pour toute l'Afrique de l'Ouest, présidée par **Kako Nubukpo**

Contact : Zallia O.Mantoro, secrétaire générale
00 226 70 06 36 99 - ozalliam@yahoo.com

Les Entretiens Eurafricains - 2^{ème} édition

Le défi de l'émergence de l'Afrique de l'Ouest. Politiques publiques et régulation pour l'investissement

Paris - 6 et 7 mars 2017

ASCPE Les Entretiens Européens & Eurafricains

4 rue Froidevaux, 75014 Paris
Tél. : + 33 (0)1 43 21 96 76
Port. : + 33 (0)6 72 84 13 59

Directrice :
claude.fischer-herzog@entretiens-europeens.org

Directeur adjoint :
afahoyo@entretiens-eurafricains.org

Rédactrice en chef :
catherine.veglio@entretiens-eurafricains.org

Conseiller culturel :
jacques.bosc@gmail.com